

PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) Information aux familles

Dans chaque école, un PPMS est rédigé et fait l'objet d'exercices de simulation. Ce plan prévoit **les procédures à suivre en cas de risques majeurs**.

Un risque majeur est un événement d'origine naturelle (tempête, séisme, glissement de terrain, inondation ...), technologique (nuage toxique, radioactif, explosion ...) ou humaine, qui cause de graves dommages à un grand nombre de personnes, de biens, et à l'environnement.

Par sa gravité et/ou son étendue, il provoque une situation de crise. L'organisation des secours demande une importante mobilisation des personnes et des services, voire la mise en place de moyens exceptionnels.

Les établissements scolaires peuvent être confrontés à ce genre d'événements et doivent y être préparés pour pouvoir les *affronter* de la manière la plus appropriée.

Le **Plan Particulier de Mise en Sécurité** permettra aux équipes éducatives:

- de faire face à un accident majeur en attendant l'arrivée des secours.
- d'être prêtes à mettre en œuvre les directives des autorités.

Le PPMS a pour objectif d'assurer la protection des élèves et prévoit la mise à l'abri ou le confinement des élèves.

Les enfants seront mis à l'abri sous la surveillance des enseignants jusqu'à la fin de l'alerte.

POUR VOTRE SECURITE NE CHERCHEZ PAS A RECUPERER VOS ENFANTS.

Ils sont pris en charge et mis en sécurité. Vous risqueriez de mettre en jeu votre propre sécurité, celle de vos enfants, celle des autres enfants Votre présence ne pourrait qu'être source de gêne et de perturbation pour les services de secours.

Nous vous remercions de prendre connaissance de **la note d'information des familles sur les bons réflexes** en cas d'accident majeur.

Gardez cette note à un endroit où vous pourrez la consulter en cas de réel danger et respectez les consignes données.

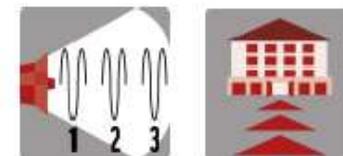
Le directeur et l'équipe enseignante

INFORMATION DES FAMILLES LES BONS RÉFLEXES EN CAS D'ACCIDENT MAJEUR

En cas d'alerte

Signal émis par des sirènes :

3 cycles d'alerte (son montant et descendant)
Chaque cycle dure 1 minute 41 secondes,
Un silence de 5 secondes sépare chacun des cycles.



Mettez-vous en sécurité. Rejoignez sans délai un bâtiment.

Écoutez la radio.



Respectez les consignes des autorités.

FREQUENCE France Bleu :103.5...Mhz
FREQUENCE France Info : ...105.5....Mhz
FREQUENCE France Inter :93.3...Mhz

**FREQUENCE radio locale conventionnée par le préfet :
France Bleu 103.5 Mhz**

N'allez pas chercher votre enfant pour ne pas l'exposer, ni vous exposer à toutes sortes de risques.



Un plan de mise en sûreté des élèves a été prévu dans son école ou son établissement.

Ne téléphonez pas. N'encombrez pas les réseaux afin que les secours puissent s'organiser le plus rapidement possible.



Recevez avec prudence les informations souvent parcellaires ou subjectives n'émanant pas des autorités (celles recueillies auprès d'autres personnes, par exemple, grâce à des téléphones mobiles).